Nous savons tous que cela signifie que les députés qui ne sont pas à leur place quand la mise aux voix commence ne peuvent pas exprimer leur voix. La question a été débattue à la Chambre à maintes reprises. J'ai été témoin de nombreux précédents, même si je suis ici depuis assez peu longtemps. L'opposition, en quittant la Chambre et en essayant de se servir de vous comme elle a essayé de le faire, madame le Président, a prouvé à la population à quel point ce parti est assoiffé de pouvoir et peu préparé pour l'assumer.

Mme le Président: Questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LES PRÉVISIONS DU MINISTRE DES FINANCES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a déclaré à maintes reprises aux Canadiens que, s'ils étaient prêts à faire quelques sacrifices, à modérer leurs exigences salariales, à augmenter leurs prix modérément, dans le cas des petits commerçants, le taux d'inflation diminuerait et une baisse des taux d'intérêt s'ensuivrait. Cela, selon lui, favoriserait une reprise des investissements commerciaux ce qui, en retour, permettrait de créer des emplois dans toutes les régions du pays. En fait, il s'est passé le contraire. L'inflation a diminué, les taux d'intérêt ont augmenté, les investissements commerciaux ont diminué et le chômage est resté élevé.

Le ministre des Finances peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi son hypothèse fondamentale s'est révélée inexacte et pourquoi ses prévisions ne se sont pas réalisées?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député, comme tous les Canadiens, doit être heureux de voir qu'en novembre, nous avons réussi à ramener le taux d'inflation à 4.2 p. 100, le taux le plus bas depuis juin 1972. Cet état de choses aura des répercussions positives pour les personnes âgées, les familles, et les travailleurs, dont le revenu réel sera protégé. Tous les Canadiens profitent de cette amélioration et ils méritent tous nos félicitations pour avoir collaboré, ces dernières années, à cet effort concerté en vue de réduire l'inflation.

Quant à la question précise du député, je tiens à attirer son attention sur le fait que les taux d'intérêt ont effectivement diminué en même temps que l'inflation. Il doit se souvenir qu'à une époque, les taux d'intérêt s'élevaient à environ 20 p. 100; aujourd'hui, ils sont de l'ordre de 11 p. 100. En même temps, à cette époque, l'inflation était de 12 à 13 p. 100 et elle n'est aujourd'hui que de 4.2 p. 100. Il est évident que les taux d'intérêt, comme le taux d'inflation, fluctuent. Il n'est pas

Ouestions orales

garanti que chaque fois que ce dernier diminue, les taux d'intérêt diminuent en proportion, et vice versa. Ce qu'il importe de noter, c'est qu'avec le temps, nous avons réussi à faire baisser le taux d'inflation au Canada, ainsi que les taux d'intérêt. J'espère que dans les semaines et les mois à venir, nous réussirons à faire encore mieux dans ce domaine.

LE NIVEAU DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, je voudrais préciser quelque chose à l'intention du ministre, qui a si bien éludé la question en énumérant toute une série de chiffres. Le fait est que le taux d'inflation baisse depuis de nombreux mois et qu'il est maintenant plus faible qu'il ne l'a été depuis des années. Par ailleurs, les taux d'intérêt ont franchi à nouveau cette semaine le cap des 10 p. 100. Les taux d'intérêt réels, ceux qui comptent vraiment pour les investisseurs du Canada, sont sur le point d'atteindre des niveaux records et c'est un fait inéluctable, madame le Président. Voilà la réalité. Le ministre peut dire tant qu'il veut que le taux d'intérêt réels sont plus élevés qu'ils ne l'ont été depuis des années.

• (1420)

Puisqu'il faut avant tout tenir compte des taux d'intérêt lorsque l'on veut stimuler les investissements et favoriser l'expansion économique, ne serait-il pas temps que le ministre des Finances s'entretienne avec M. Bouey, le gouverneur de la Banque du Canada et les principaux administrateurs des grandes institutions bancaires du Canada pour mettre fin à cette hausse des taux d'intérêt et rétablir une certaine stabilité à cet égard?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je voudrais signaler à mon honorable ami que le taux préférentiel, qui est extrêmement important pour les entreprises et les particuliers, est resté fixe à 11 p. 100. Cela veut dire que, depuis plusieurs semaines et même quelques mois, les Canadiens peuvent obtenir des emprunts des banques à 11 p. 100. C'est exactement le même taux qu'aux États-Unis. Je rappelle à mon honorable ami que le taux pour les emprunts des consommateurs n'est pas descendu plus bas depuis 25 ans. Ce sont des chiffres que tout le monde peut voir.

Bien entendu, tout le monde, moi y compris, voudrait les voir baisser encore plus, surtout les taux d'intérêt réels. C'est une question que nous avons soulevée avec le gouvernement des États-Unis lors de la dernière conférence au sommet à Williamsburg. Le Canada n'a pas été le seul pays à en parler, mais tous les autres pays industrialisés qui assistaient à la conférence l'ont fait. La question a aussi été soulevée lors de la réunion de l'OCDE. A ce moment-là, tous les pays industrialisés, à l'exception des États-Unis, ont demandé que le gouvernement américain prenne des mesures pour réduire les taux d'intérêt réels dans son propre pays, ce qui aiderait à faire baisser les taux dans les autres pays industrialisés, notamment au Canada.